

## Fiche de poste pour le recrutement d'un Maître de Conférences Associé à mi temps

Référence réglementaire :  
Décret n°1991-267 du 6 mars 1991 ;

### 1. PROFIL DU POSTE

#### Identification de l'emploi :

Type de poste : MAST

N° de section CNU : 74

Profil succinct : Enseignement au sein de la Licence Entraînement Sportif (ES) et plus particulièrement au sein du nouveau parcours ES « Analyse de la performance » - Recherche portant sur la performance sportive et en particulier sur l'optimisation de la performance.

Date de publication :

Quotité de travail : 50%

Niveau d'études souhaité : Doctorat ou équivalent

Date de début du contrat : 01/09/2024

Date de fin du contrat : 31/08/2025

Durée du contrat : 1 an

Type de contrat : Contrat à Durée déterminée

#### Lieux d'exercice :

Composante : UFR Sciences et Technique

Lieu où s'exerce principalement le service d'enseignement : UFR ST

Autre(s) lieu(x) d'exercice possible :

Pôle ou Département d'affectation : STAPS

Laboratoire (Nom, Type) : CIAMS/SAPRÉM

#### Profil d'enseignement :

L'enseignant associé devra assurer ses enseignements au sein de la Licence Entraînement Sportif (ES) et plus particulièrement au sein du nouveau parcours ES « Analyse de la Performance » qui ouvrira à la rentrée 2024 sur le site du CREPS de Bourges. Il est attendu que la personne recrutée soit capable de prendre en charge des enseignements autour des techniques d'analyse, du développement/suivi de la performance notamment à l'aide de nouvelles technologies, en lien avec les enseignements pratiques et théoriques dans les APSA, y compris dans celles de spécialités. L'enseignant associé pourra être amené à encadrer des étudiants de licence et de master.

Il est attendu que la personne recrutée participe au développement et au fonctionnement de la nouvelle salle d'analyse de la performance et de réathlétisation du CREPS, pour permettre aux étudiants STAPS de se former tout au long de leur cursus universitaire au sein du nouveau parcours ES.

Contact (nom, prénom) : Alexandre Guimard et Emmanuelle Patout,

Mail : [alexandre.guimard@univ-orleans.fr](mailto:alexandre.guimard@univ-orleans.fr)

[emmanuelle.patout@univ-orleans.fr](mailto:emmanuelle.patout@univ-orleans.fr)

Téléphone :

## Profil Recherche :

L'objectif de SAPRÉM est de développer une activité de recherche dans le domaine de la performance sportive à Bourges, en collaboration avec les acteurs locaux, Bourges étant le site du CREPS CVL et de la MRP (Maison Régional de la Performance).

La personne recrutée participera à des projets de recherche portant sur la performance sportive et en particulier sur l'optimisation de la performance. Il inscrira sa recherche dans l'axe « Performance durable » de la fédération de recherche SAPRÉM. Il devra apporter une expertise, une expérience et un réseau dans le domaine de l'entraînement, de la préparation physique et/ou de la réathlétisation.

Il est attendu que la personne recrutée participe à valoriser le lien entre l'Université d'Orléans et les acteurs du sport à Bourges, mais aussi avec des fédérations sportives.

Contact (nom, prénom) : Fabrice PRIEUR

Mail : [fabrice.prieur@univ-orleans.fr](mailto:fabrice.prieur@univ-orleans.fr)

Téléphone :

## 2. CONDITIONS DE RECRUTEMENT

### Dépôt de candidatures :

La procédure de dépôt de candidature se fait uniquement sous format électronique à l'adresse [recrutement.past@univ-orleans.fr](mailto:recrutement.past@univ-orleans.fr) (**aucun dossier papier ne sera accepté**).

Le profil de poste est disponible via le site internet de l'Université d'Orléans : [www.univ-orleans.fr](http://www.univ-orleans.fr) (rubrique Travailler à l'Université/Personnel Enseignant et Enseignant-Chercheur/Enseignant-Chercheur/Enseignants associés à mi temps).

### Liste des pièces à envoyer à l'adresse [recrutement.past@univ-orleans.fr](mailto:recrutement.past@univ-orleans.fr) :

#### 1. Pièces obligatoires :

- Un CV faisant apparaître :
  - o Les étapes de formations et diplômes acquis
  - o Les parcours professionnels avec la description des activités professionnelles
  - o Le cas échéant le parcours au sein de l'Université d'Orléans (périodes et postes occupés)
- Un projet d'enseignement et de recherche
- Copie de votre pièce d'identité
- Copie du diplôme le plus élevé
- Copie de la carte vitale
- Copie du livret de famille (mariage/enfants)
- Attestation sur l'honneur de ne pas effectuer d'enseignements dans un autre établissement public d'enseignement ou de recherche (jointe à la fiche de poste)
- Dossier de candidature (joint à la fiche de poste)
- Projet d'enseignement, d'implication et de recherche envisagé
- Justificatifs concernant la situation professionnelle (décrits dans le dossier de candidature)
- **Pour une demande de renouvellement en plus des pièces ci-dessus** : rapport d'activités de l'enseignant associé présentant :
  - o Les activités d'enseignement : intitulé des formations et unités d'enseignement, niveau et horaire des enseignements dispensés
  - o Les thématiques de recherche développées
  - o Les activités d'encadrement de jeunes chercheurs, de stagiaires

- La production scientifique depuis la nomination PAST/MAST : ouvrages, publications dans des revues à comités de lecture, brevets, autres publications, actes de colloques, participation à des colloques, (présentations orales ou postées à préciser)
- Les autres activités développées en lien avec les formations et le laboratoire

## 2. Pièce complémentaire :

Joindre une copie de votre justificatif de Reconnaissance de la Qualité de Travail Handicapé (RQTH), le cas échéant.

**Tout dossier ou document déposé hors délai sera déclaré irrecevable.**

**Tout dossier incomplet à la date limite susmentionnée sera déclaré irrecevable.**

**Il est donc recommandé de ne pas attendre les derniers jours pour déposer le dossier.**

### Critères d'évaluation des candidatures par le comité de sélection :

L'évaluation des candidatures se fondera sur la qualité du dossier et sur l'expérience dans les domaines de l'enseignement et de la recherche ainsi que sur l'adéquation du profil des candidat-e-s avec les besoins tels qu'ils apparaissent dans le profil de poste.

Ces éléments seront évalués dans un premier temps à partir du dossier de candidature. Le candidat pourra également être sollicité pour une audition qui se tiendra en langue française.

## 3. DISPOSITIONS GENERALES :

L'Université d'Orléans se caractérise par sa pluridisciplinarité. Elle compte 3 Unités de Formation et de Recherche, 1 école d'ingénieurs universitaire (Polytech), 4 Instituts Universitaires de Technologie, 1 Institut National Supérieur du Professorat et de l'Éducation (INSPÉ), 1 Observatoire des Sciences de l'Univers (OSUC), 1 Ecole Universitaire de Kinésithérapie (EUK) et un département de formation médicale. Plus de 20 000 étudiants, dont plus de 2 000 étudiants étrangers, fréquentent un des sites de l'Université en région centre Val-de-Loire. Sa vocation internationale s'affirme avec 14% d'étudiants de nationalité étrangère et près de 90% de pays représentés.

Reconnue Université Européenne à travers le réseau ATHENA et labellisée « Human Resources Excellence in Research » HRS4R.

Porteuse de plusieurs projets, sa capacité d'innovation se traduit par le dynamisme de sa recherche et les transferts de technologie vers les entreprises régionales, nationales et internationales. Le Campus d'Orléans bénéficie d'un écosystème d'excellence scientifique avec 25 unités de recherche.

Son offre de formation, riche en filières professionnelles, se développe en lien fort avec la Recherche.

Pour plus d'informations : [www.univ-orleans.fr](http://www.univ-orleans.fr).

### Conditions d'exercices :

En fonction des besoins de l'université, les enseignements sont susceptibles d'avoir lieu à tous les niveaux de formation universitaire, dans l'ensemble des composantes et des sites de l'université, en français ou en anglais.

Le poste sur lequel vous candidatez est susceptible d'être situé dans une « zone à régime restrictif » au sens de l'article R 413-5-1 du code pénal. Si tel est le cas, votre nomination et/ou votre affectation ne pourront intervenir qu'après autorisation d'accès délivrée par le chef d'établissement, conformément aux dispositions de l'article 20-4 du décret n°84-431 du 6 juin 1984.

Ce poste est également ouvert aux personnes « bénéficiaires de l'Obligation d'Emploi » mentionnées à l'article 27 de la loi n°84-16 du 11 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique de l'Etat (situation de handicap).

### Rémunération du poste :

L'enseignant associé à mi temps nouvellement nommé sera classé à l'indice nouveau majoré 366.

*Dans le cadre du plan d'actions pour l'égalité professionnelle,  
l'Université d'Orléans accueille favorablement les candidatures des personnes du genre le moins représenté  
dans le secteur ou la discipline concerné, des personnes en situation de handicap et des personnes de tous  
âges et de toutes origines.*